



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### Protéger les riches écosystèmes de Lac-Tremblant-Nord

**Lac-Tremblant-Nord, le 1er août 2023** – La SNAP Québec est fière d’annoncer la conclusion d’une entente financière d’un montant de 130 350 \$ avec la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord afin d’offrir un accompagnement stratégique et technique dans le cadre d’une proposition visant à renforcer la protection de son territoire. Ce financement est accordé dans le cadre de l’initiative [Plein aire\\*](#), coordonnée par la SNAP Québec et rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

#### **Pour une meilleure protection du territoire**

Le territoire de Lac-Tremblant-Nord abrite de vieilles érablières, des lacs d’une grande qualité d’eau ainsi que deux espèces à statut précaire. Afin de consolider la sauvegarde de cette riche biodiversité, la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord souhaite faire reconnaître comme aire protégée des terres publiques situées aux limites ouest de la Municipalité, accolées à une aire de confinement du cerf de Virginie déjà inscrite au Registre des aires protégées du Québec. Cet ajout contribuerait notamment à protéger un habitat potentiel de la couleuvre à collier, une espèce susceptible d’être désignée menacée ou vulnérable au Québec. L’aire de confinement du cerf de Virginie fera aussi l’objet de discussions afin d’en renforcer la gestion.

La protection accrue du territoire de Lac-Tremblant-Nord consoliderait également la préservation de la zone périphérique du parc national du Mont-Tremblant. Ce projet, qui s’inscrit dans la vision de connectivité régionale d’Éco-corridors laurentiens, facilitera la constitution d’un corridor écologique reliant le parc national d’Oka et le parc national du Mont-Tremblant.

#### **Un leadership municipal à célébrer**

Parallèlement, Lac-Tremblant-Nord a entamé des démarches afin de protéger des terres municipales. La proposition d’aire protégée couvre une superficie totale de 2,63 km<sup>2</sup>, soit l’équivalent de 9,5 % de la superficie totale de la municipalité. À terme, c’est près de 69 % du territoire de Lac-Tremblant-Nord qui serait protégé si cette proposition d’aire protégée se concrétise. Ces efforts soulignent le leadership

essentiel des municipalités dans l'atteinte de la cible phare du nouveau *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*, soit la protection de 30 % du territoire d'ici 2030.

## Citations

*« Le Ministère est heureux de contribuer à la réalisation d'études visant à mieux caractériser les territoires ciblés par les propositions d'aires protégées, y compris celle qui touche le territoire de Lac-Tremblant-Nord. Ce type d'études nous permettra de sélectionner avec soin les territoires qui ont la plus grande valeur de conservation dans le but d'augmenter la superficie totale du réseau d'aires protégées et de nous assurer que ces dernières seront réparties équitablement entre les différentes régions du Québec, à l'horizon 2030. J'en profite pour remercier toutes les parties impliquées telles que la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, la MRC des Laurentides, la Société pour la nature et les parcs et l'organisme Éco-corridors laurentiens. Votre contribution fait toute la différence! »* - Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

*« De concert avec ses citoyens, notre municipalité propose des actions concrètes pour préserver notre biodiversité exceptionnelle, nos milieux naturels et pour protéger l'intégrité des paysages uniques de notre territoire qui font la fierté de notre collectivité et de notre région. Fortement interpellée par l'urgence d'agir et grâce à l'appui continu de la SNAP Québec, notre municipalité est fière de travailler activement avec de nombreux organismes locaux et régionaux afin d'assurer la protection et la conservation de notre territoire pour les générations futures. »* - Kimberly Meyer, mairesse de Lac-Tremblant-Nord

*« Le territoire de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord couvre un important noyau de biodiversité du réseau écologique des Laurentides, en plus d'être situé dans la zone tampon du parc national du Mont-Tremblant. Ces habitats sont essentiels pour le Loup et plusieurs autres espèces menacées de la région. Éco-corridors laurentiens salue l'exemplarité de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord qui, par sa volonté de protéger ce territoire exceptionnel, aura un impact considérable sur la protection de la biodiversité, l'accès à la nature et de ses nombreux bienfaits, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques de la région. »* - Marie-Lyne Després-Einspenner, directrice générale, Éco-corridors laurentiens.

*« La MRC des Laurentides est fière d'appuyer les efforts de Lac-Tremblant-Nord pour la protection de leur territoire riche en biodiversité. Ces efforts soutenus permettront notamment d'allier la préservation de la nature et l'accessibilité aux activités de plein air en plus de protéger une partie de la zone périphérique du parc national du Mont-Tremblant qui fait la fierté de la région touristique des Laurentides. »* - Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides.

« En apportant son soutien à Lac-Tremblant-Nord, la SNAP Québec salue le leadership municipal et les efforts menés pour l'atteinte de la cible de protection du territoire de 30 % d'ici 2030. Si les démarches entamées portent fruit, près de 69 % du territoire de Lac-Tremblant-Nord sera protégé, ce qui est considérable. » - Alain Branchaud, biologiste et directeur général de la SNAP Québec

- 30 -

**À propos de l'initiative Plein aire :** [Plein aire](#) est une initiative de la SNAP Québec, soutenue financièrement par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Elle vise, entre autres, à soutenir des projets stratégiques de création d'aires protégées ou de corridors écologiques au sud du 49e parallèle, en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Elle cherche ainsi à promouvoir la protection des milieux naturels de proximité, au bénéfice des collectivités.

**À propos de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord :** Faisant partie de la MRC des Laurentides, la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord a toujours adhéré à une philosophie de développement durable où l'environnement prime. La Municipalité, de concert avec sa population, partage une vision commune qui vise la protection de son territoire riche en biodiversité, la conservation de ses milieux naturels ainsi que la préservation de ses paysages qui offrent des percées visuelles panoramiques exceptionnelles. Pour en savoir plus : <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/>

**À propos de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) :** Organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature et de ses valeurs bioculturelles, la SNAP Québec travaille à la création et à la bonne gestion d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Depuis sa création en 2001, la section québécoise de la SNAP a contribué à la création de 120 000 km<sup>2</sup> d'aires protégées. Elle est aujourd'hui soutenue par plus de 35 000 sympathisants.

*\*L'initiative Plein aire : aussi connue sous le nom de « Présent pour les municipalités »*

## CONTACTS

<b>SNAP Québec</b> Lorine Thouin <a href="mailto:communications@snapquebec.org">communications@snapquebec.org</a> 438-377-3562	<b>Lac-Tremblant-Nord</b> Nicolas Therrien <a href="mailto:communications@lac-tremblant-nord.qc.ca">communications@lac-tremblant-nord.qc.ca</a> 819-425-8154
---	---